

## Prérequis A l'entrée en formation

- Avoir 16 ans à l'entrée en formation
- Être titulaire du PSC1 avant le début de la formation
- Posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'animation (daté avant le début de la formation et de moins de 1 an)
- Réussir les tests d'entrée (20 min d'entretien et 1h de pratique)

## Avantages du CQP

- Mieux qu'une préformation, le CQP est un diplôme de niveau IV qui vous permet d'obtenir une carte professionnelle
- Perspectives d'embauche immédiates
- Meilleure préparation et tremplin vers des formations supérieures de type BPJEPS

## Pourquoi choisir l'UFOLEP ?

- Organisme de Formation certifié QUALIOP1
- Expertise des formateurs, intervenants extérieurs reconnus
- Plateforme pédagogique avec l'intégralité des contenus
- Formation à distance interactive
- Suivi individualisé avec une équipe à votre écoute
- Accompagnement pour le financement de la formation
- Ancrage dans chaque département pour des structures de stage et faciliter l'insertion professionnelle

### Contact :

Solenn Guignard : 06.79.68.81.74 – [solenn.guignard@irfrep.fr](mailto:solenn.guignard@irfrep.fr)

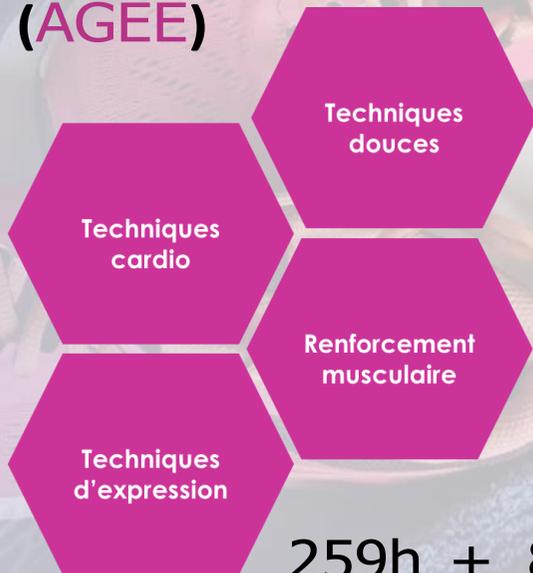


## Certificat de Qualification Professionnel (CQP)

# ANIMATEUR DE LOISIRS SPORTIFS



**Activités  
Gymniques  
D'Entretien et  
D'Expression  
(AGEE)**



**2 mentions**

**3 blocs**

- 1** Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de la mention choisie
- 2** Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- 3** Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

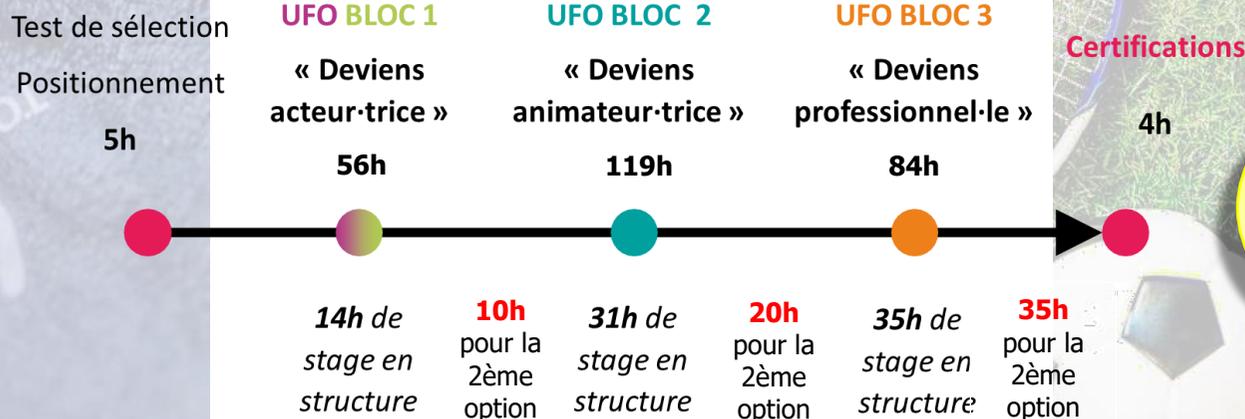
**Jeux Sportifs et Jeux D'Opposition (JSJO)**



**Déroulement de la formation :**

**259h + 80h de stage (dont 65h pour la 2ème option)**

**Possibilités d'allègements suivant profils**



**Accompagnement individualisé de chaque stagiaire**

*Aménagement possible pour les personnes en situation de handicap*

## 2 lieux de formation possible

VILLE DE  
PERIGUEUX/ AGONAC  
Du 6 novembre 2023 au 30 mai 2024

### REFERENT DE FORMATION

Yann PIDOUX  
yann@laligue24.org

VILLE DE  
SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE  
Du 9 novembre 2023 au 2 juin 2024

### REFERENT DE FORMATION

Solenn Guignard  
solenn.guignard@irfrep.fr  
06.79.68.81.74



Solenn Guignard  
Responsable/ Coordinatrice  
BPJEPS option APT et CQP  
ALS

Ligue de l'Enseignement  
UFOLEP Nouvelle Aquitaine  
33 rue Saint Denis 86000  
Poitiers  
solenn.guignard@irfrep.fr  
06.79.68.81.74

